

Trousse d'outils sur la prévention de la violence dans les foyers de soins du Nouveau-Brunswick

Comment utiliser la trousse

Le matériel de la trousse a été préparé par le Groupe de travail sur la prévention de la violence dans les foyers de soins, un collectif composé de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick (AFSNB), du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (SIINB), de Travail sécuritaire NB, et de l'Association de sécurité des soins continus du Nouveau-Brunswick (ASSCNB). En plus du matériel fourni dans la trousse, d'autres outils sont accessibles [en ligne](#), notamment des vidéos adaptées avec l'autorisation de WorkSafeBC, des versions électroniques du matériel de la trousse pour ceux qui désirent en imprimer des copies, et de l'information sur les projets de prévention de la violence en cours. Assurez-vous de consulter le site Web régulièrement, puisque de nouveaux outils à jour y seront ajoutés progressivement. Dorénavant, la formation relative à la prévention de la violence sera fournie par l'AFSNB et l'ASSCNB. En plus d'utiliser les outils de la trousse, n'hésitez pas à profiter de toutes les possibilités de formation offertes et à encourager vos collègues et votre personnel à en faire autant.

La trousse contient ce qui suit :

- Documents décrivant les rôles et les responsabilités des conseils d'administration, de la direction, des travailleurs, et des résidents et de leurs répondants
- Ententes relatives à la conduite ajoutées en tant que pièce jointe à chaque document sur les rôles et les responsabilités, qui doivent être signées par les parties respectives
- Affiches à poser dans le foyer de soins
- Dépliants visant à promouvoir la première étape du projet d'accroître la sensibilisation à la violence dans les foyers de soins et de transmettre le message que « La violence N'A PAS sa place au travail » pour les travailleurs des soins de santé
- « Exposés sur la sécurité » – fiches avec scénarios, points de discussion et questions à envisager sur divers sujets portant sur la prévention de la violence dans les foyers de soins
- Diagramme montrant les étapes à suivre en cas d'incident de violence
- Outils d'évaluation de la PSHSA (Public Services Health and Safety Association) – (outil électronique en anglais)

Trois troussees sont remises à chaque foyer de soins : une pour l'administrateur, une pour le représentant ou la représentante de la section locale de syndicat et une pour le champion du mieux-être. Il est de la responsabilité de ces trois personnes dans votre foyer de soins d'utiliser les outils de la trousse. Veuillez lire et signer le document sur les rôles et les responsabilités inclus dans votre trousse. Faites des copies pour les autres travailleurs de votre foyer de soins et demandez-leur de lire le document et de le signer. Le document sur les rôles et les responsabilités des travailleurs devrait être lu et signé par tout nouvel employé et bénévole du foyer, et par les employés actuels lors de leur évaluation annuelle de rendement. Le document devrait être aussi signé par les résidents ou leurs répondants, ou par les deux, au moment de leur admission, et à la première occasion possible pour les résidents actuels.

La trousse contient 12 cartes « Exposés sur la sécurité » conçues pour être utilisées chaque mois lors des réunions du personnel ou lors des rencontres d'équipe. De nouvelles cartes seront disponibles l'année prochaine. Vous pouvez tout de même relancer les discussions en utilisant les cartes actuelles au cours des années futures.

Vous pouvez acheminer vos questions ou vos commentaires au Groupe de travail sur la prévention de la violence dans les foyers de soins par l'entremise de l'AFSNB, du SIINB ou de l'ASSCNB.